

Églises africaines et contraintes économiques

LES 23 et 24 janvier 1988, le Centre Thomas More et Politique africaine animaient à L'Arbresle, sous la direction de René Luneau et Étienne Le Roy, deux journées d'étude sur le thème : « Églises africaines et contraintes économiques ». Notre présent numéro s'inscrit dans le prolongement direct de cette rencontre mais ne prétend nullement restituer l'ensemble des débats qu'elle a abrités, ni même leur orientation générale. Il propose plutôt quelques lignes de réflexion que ce thème du financement des Églises chrétiennes d'Afrique peut inspirer au politiste.

Encore convient-il d'ajouter que nous avons laissé de côté — outre les cas spécifiques des Églises dites « indépendantes » — deux situations fondamentales du point de vue de la compréhension du sujet, et néanmoins atypiques au regard du reste du sous-continent : celles de la République sud-africaine et de l'Éthiopie. Il importe de préciser que le regard du politiste ne peut se substituer à l'expérience de la foi, ni ne doit faire oublier le contexte de dénuement matériel auquel sont confrontées les Églises et qui interdit tout jugement moral précipité ; les témoignages du pasteur Ouamba et du père Abega sont là pour nous le rappeler.

Ces deux réserves étant faites, il apparaît, à la lecture des contributions et des documents que nous avons rassemblés, que le christianisme n'échappe à aucune des grandes logiques caractéristiques de l'État postcolonial : vivant pour une part essentielle de la rente de l'aide extérieure, géré le plus souvent de façon patrimoniale, sinon autoritaire, il est hanté par l'exigence mythique de l'autofinancement et secoué par des luttes factionnelles récurrentes ; en d'autres termes, il participe de ce que les Camerounais nomment « la politique du ventre ». Aux fidèles de dire maintenant s'ils se satisfont de cette inscription de leurs Églises dans le « monde » de l'homo manducans...

J.-F. B.